

Concept de légalité de l'exploitation forestière Système OLB

Douala, le 24 mars 2010

Caroline DUHESME



*Move Forward with Confidence**

Le système de certification OLB



Origine et Légalité des Bois
une marque déposée par
Bureau Veritas Certification © 2004

1 – Le Système d’Origine et Légalité des Bois (OLB)

1.1- La naissance du système OLB

1.2- Présentation du système OLB

1.3- Le processus de certification OLB

1.4- Expérience et situation des certificats OLB

2 – Les Référentiels OLB

2.1 Le référentiel OLB pour Entreprises Forestières

2.2 Le référentiel OLB Chaîne de Contrôle (CoC)

3. Les enjeux de la certification OLB

3.1 Pour les entreprises forestières

3.2 Reconnaissance du système OLB

3.3 Conclusions



1 - Le Système d'Origine et Légalité des Bois (OLB)

1- Le Système d'Origine et Légalité des Bois (OLB)

1.1- La naissance du système OLB

Exploitation illégale des forêts et
commerce du bois qui y est
associé

Besoin croissant de garanties quant à la légalité des achats bois
(élément qui ne saurait être dissocié de la connaissance de l'origine
géographique)

Système OLB (Origine et Légalité des Bois)

développé par Bureau Veritas Certification en 2004, suite aux
demandes de clients souhaitant obtenir un certificat officiel et
tierce partie garantissant la légalité et l'origine de leurs bois

1- Le Système d'Origine et Légalité des Bois (OLB)



1.1- La naissance du système OLB

► Le système OLB (Origine et Légalité des Bois) :

- créé en 2004 pour répondre à la demande du marché demandant un certificat "**tierce partie**" garantissant la légalité des bois et leur origine géographique
- basé sur le respect des lois en matière de
 - gestion et exploitation des bois,
 - emploi et de sécurité des personnes,
 - Respect des droits des communautés riveraines
 - respect de l'environnement
- intègre les questions de traçabilité au sein de l'entreprise jusqu'à la vente ou une première transformation

► Particularité du système OLB : Un système international basé sur :

- Une **légalité stricte et complète**
- Une **traçabilité adaptée**

1.2- Présentation du système OLB

► But :

- Attester de la **légalité** de la gestion forestière et informer le consommateur final pour lui permettre de choisir les produits en connaissance de cause
- Audit des pratiques forestières pour vérifier leur conformité au **référentiel OLB pour Entreprise Forestière**

► Moyen :

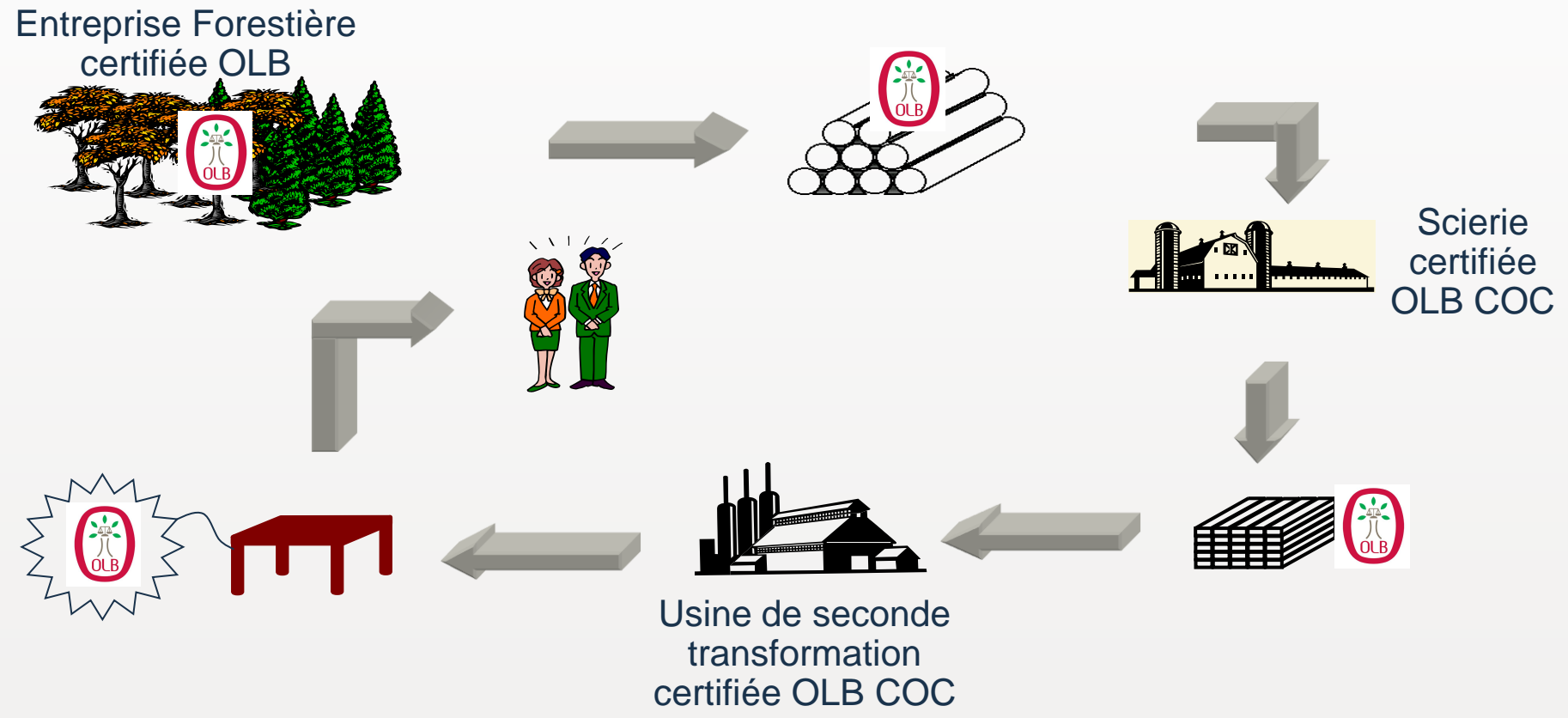
- Amener la certification OLB jusqu'aux consommateurs
- Marque OLB sur les produits pour garantir aux consommateurs que les bois (ou produits à base de bois) qu'ils achètent **proviennent** des forêts **exploitées légalement** grâce à la chaîne de contrôle.

► Modalité :

- De façon pratique, la certification OLB est **l'addition** de:
 - la certification OLB des Entreprises Forestières
 - la certification de la chaîne de contrôle OLB pour les entreprises de négoce et de transformation

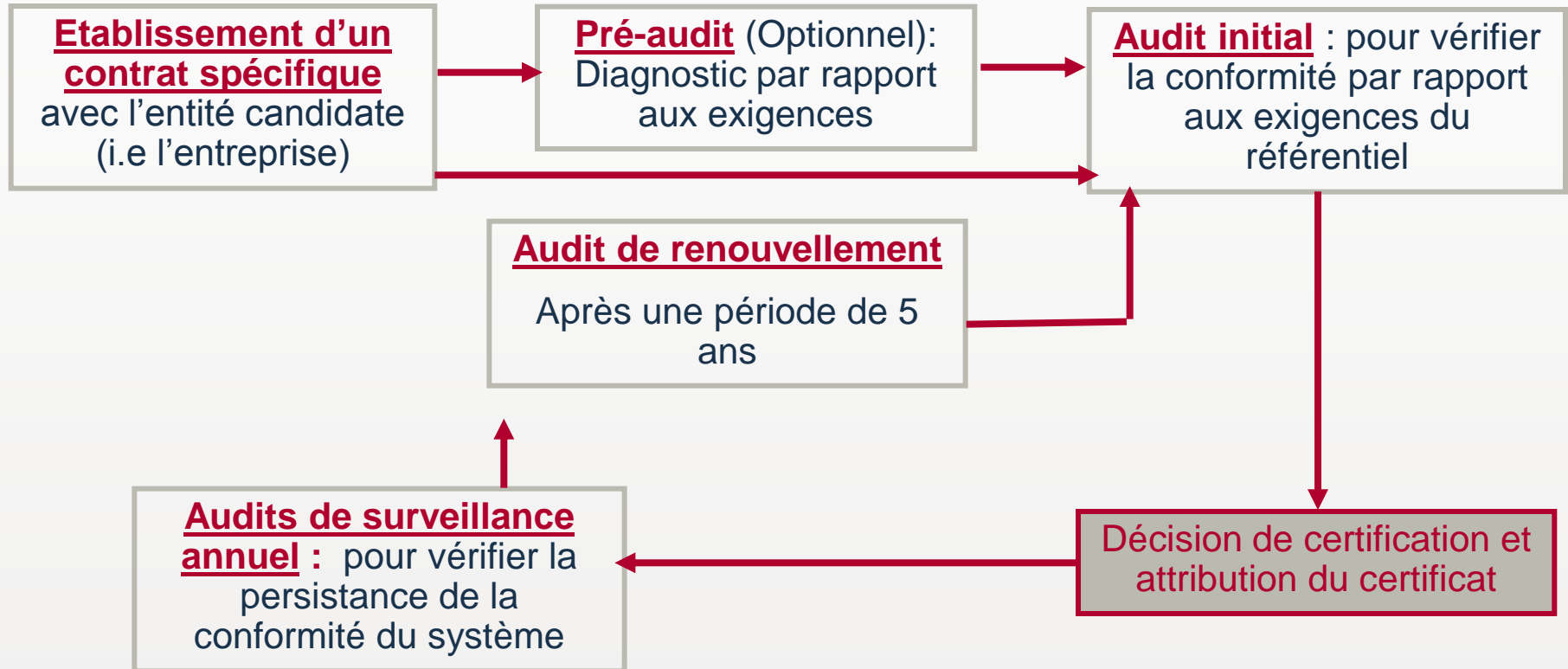
1- Le Système d'Origine et Légalité des Bois (OLB)

Dans la pratique, cela devient :



1- Le Système d'Origine et Légalité des Bois (OLB)

1.3 - Le processus de certification OLB



A chaque étape d'audit, un rapport complet est remis et Bureau Veritas Certification assure un suivi du certificat tout au long de sa validité

1.4- *Expérience et situation des certificats OLB*

- ▶ Bureau Veritas Certification est présent sur les **principaux pays du Bassin du Congo** :
 - Cameroun
 - Gabon
 - RCA
 - RDC
- ▶ Une **quinzaine de contrat OLB** pour Entreprise Forestière en cours (certifié ou en pré-audit)
- ▶ Plus **2 600 000 ha** de forêts certifiées OLB - 9 certificats
- ▶ Près de **1 800 000 ha de forêts en cours** de certification OLB (pré-audits effectués ou en cours) - 6 entreprises
- ▶ Près de **20 certificats de chaine de contrôle** (et plus de 20 demandes en cours) dans le monde entier (Europe, USA, Afrique, Chine)



2. Les Référentiels OLB

2.1 Le référentiel OLB pour Entreprises Forestières

- ▶ Le référentiel pour Entreprise Forestière spécifie les **exigences** auxquelles doivent se conformer les entreprises de gestion et/ou d'exploitation forestière, comprenant :
 - La **conformité** avec les **lois et réglementations** nationales et internationales concernant :
 - **L'aménagement et l'exploitation** des forêts
 - Les aspects **sociaux** (droit du travail, santé, sécurité, droit des communautés riveraines)
 - Les aspects **environnementaux**
 - Des **exigences minimum** (limites, documents de gestions forestières, gestion des conflits, contrôle des achats extérieurs...)
 - La **traçabilité** des grumes depuis la forêt (jusqu'au client ou le cas échéant l'unité de transformation)

2.2 Le référentiel OLB Chaîne de Contrôle (CoC)

- ▶ Le référentiel de chaîne de contrôle OLB présente les exigences à respecter par les **entreprises de la filière bois** (négoce et tout type de transformation / commercialisation) qui souhaitent obtenir la certification de chaîne de contrôle OLB et ainsi **valoriser** leur source d'approvisionnement OLB.
- ▶ L'objectif de la certification de Chaîne de Contrôle des bois est de **garantir** aux clients que les **produits vendus** avec la marque **OLB** proviennent bien de **sources** dont l'Origine et la Légalité ont été **vérifiées** (conformément au référentiel pour Entreprises Forestières).
- ▶ Le référentiel contient notamment :
 - Des exigences sur le **fonctionnement** du système
 - Des exigences sur la **gestion** des entrants et des sortants
 - Des exigences sur les **systèmes de chaîne de contrôle** (séparation physique ou crédit)
 - Des exigences sur les "**bois acceptables**" (pour le système du crédit)
 - "**OLB +**" (option) : exigences sociales et environnementales



3. Les enjeux de la certification OLB

3. Les enjeux de la certification OLB

3.1 Pour les entreprises forestières :

► Facilités de mise en œuvre :

- Bonne connaissance des activités d'exploitation
- La mise en place de la sécurité des travailleurs
- La définition d'une organisation efficace
- Un référentiel facile d'accès, et applicable à tout contexte

► Difficulté de mise en œuvre :

- La connaissance des lois et règlements, et leur application sur le terrain
- Le contrôle des limites et des activités illégales opérées par des tiers
- Le respect du document de gestion
- Compréhension de la démarche par les autorités administratives

3. Les enjeux de la certification OLB



3.2 Reconnaissance du système OLB

- ▶ Démarche en cours :
 - auprès de programme de reconnaissance de schéma de certification :
 - Keurhout
 - Auprès de programmes d'action liés à la gouvernance et aux échanges commerciaux :
 - CPET
 - Danish Forest and Nature Agency
 - Lacey Act
- ▶ A venir : évaluation du système OLB dans le cadre des programmes en cours de développement : FLEGT, Due Diligence...

3.3 Conclusions :

- ▶ La certification d'origine et de légalité des bois est :
 - Un besoin réel pour les entreprises d'exploitation forestière qui veulent garantir à leurs clients/marchés l'origine et la légalité de leurs produits bois
 - Peut être une première étape utile dans l'objectif d'une certification de gestion forestière responsable ou durable (type FSC)
 - Applicable à toute situation car elle fait référence au contexte réglementaire en vigueur localement

- ▶ Mais :
 - Nécessite des lois et réglementations accessibles et applicables, et une bonne connaissance des ces dernières
 - Nécessite de bonnes relations avec les autorités locales
 - Ne se substituera jamais aux contrôles des Etats

谢谢大家！



BUREAU
VERITAS

Move Forward with Confidence*

BUREAU VERITAS Douala

Département Filière Forêt - Bois Afrique

Avenue de la Liberté - BP 830

Douala - CAMEROUN

Tél. : + 237 33 42 12 18 - Fax : + 237 33 42 16 86

e-mail : caroline.duhesme@fr.bureauveritas.com

[www.bureauveritas.fr / com](http://www.bureauveritas.fr/com)